

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 30**

**Séance du lundi 27 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six et le 27 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Marie Laure MAIORE a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	18
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	01
		Absents :	0

**Membres présents :** BALDOVINI Antony-François, CHEYNET Patrick, CLET-DAVID Pascale, DE LA MATA Clara, FRANCESCHI Jean, Claude, GALINDO Margaux, Marie, GIULY Martin, LAMOUREUX Sophie, , LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Maria-Laura, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ-RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence VALERY Gérard.

**Membres représentés :** LESCHI Jean, Christophe (Pouvoir à Jean Claude FRANCESCHI)

**Membres absents :**

**Date de la convocation :** 20 avril 2026

**Date d'exécution :** 29 avril 2026

**Date d'affichage :** 29 avril 2026

**OBJET : DOTATIONS RELATIVES AUX DÉPENSES IMPRÉVUES**

Le président rappelle que le dispositif pour dépenses imprévues permet, à titre facultatif, à l'assemblée délibérante de voter des dotations d'autorisations de programme (AP) ou d'autorisations d'engagement (AE) sur des chapitres intitulés « dépenses imprévues » ne comportant pas d'articles, ni de crédits de paiement.

Le montant des AP-AE est limité à 2 % des dépenses réelles de chacune des deux sections (les restes à réaliser sont exclus des modalités du calcul).

En cas de nécessité, l'exécutif peut alors procéder au transfert du montant d'AP ou d'AE nécessaire depuis la dotation pour dépense imprévue ouverte au chapitre 020 « Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP) » ou au chapitre 022 « Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE) » pour abonder le chapitre sur lequel sera enregistré l'engagement de la dépense envisagée.

Le président propose au conseil municipal d'ouvrir une dotation d'AP pour dépenses imprévues au chapitre 020 et une dotation d'AE pour dépenses imprévues au chapitre 022 dans les limites fixées ci-dessous et d'autoriser le maire, en cas de besoin, à effectuer les transferts d'AP ou d'AE depuis les chapitres de dotation pour dépenses imprévues vers le chapitre sur lequel sera enregistré l'engagement de la dépense considérée.

	Dépenses réelles prévues	Dotation de dépenses imprévues (2 % des dépenses réelles)	
Section d'investissement	2 757 259, 86 €	Chap.020	55 145, 20 €
Section de fonctionnement	3 050 790, 06 €	Chap.022	61 015, 80 €

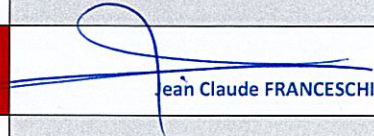
\* \* \*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition du président par 15 voix pour et 04 abstentions,

Décide d'ouvrir au budget de la commune pour 2026 une dotation d'AP pour dépenses imprévues au chapitre 020 et une dotation d'AE pour dépenses imprévues au chapitre 022 représentant 2 % du montant des dépenses réelles de chaque section,

Autorise le maire, en cas de besoin, à effectuer les transferts nécessaires d'AP ou d'AE depuis les chapitres de dotation pour dépenses imprévues.

**Délibération n° 2026 – 30 : DOTATIONS RELATIVES AUX DÉPENSES IMPRÉVUES**

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean, Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne Première adjointe Pouvoir à	X				
BALDOVINI Antony-François Deuxième adjoint Pouvoir à	X				
CLET-DAVID Pascale Troisième adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET Patrick Quatrième adjoint Pouvoir à	X				
DE LA MATA Clara Cinquième adjointe Pouvoir à	X				
VALERY Gérard Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LESCHI Jean, Christophe Conseiller municipal <b>Pouvoir à J.C. FRANCESCHI</b>	X				 Jean Claude FRANCESCHI
MAIORE Maria-Laura Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PIRAS Maria Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LAMOUREUX Sophie Conseillère municipale Pouvoir à	X				
GALINDO Margaux Conseillère municipale Pouvoir à	X				
GIULY Martin Conseiller municipal Pouvoir à			X		
LUCIANI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à			X		
TADDEI Laurence Conseillère municipale Pouvoir à			X		
SAEZ RICCIARDI Célia Conseillère municipale Pouvoir à			X		

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,  
Jean-Claude FRANCESCHI

